

CONTRAT D'INSCRIPTION FORFAIT – EARL SAINT CERE EQUITATION

251 chemin du Moulicou – 46400 Saint Jean Lagineste - 06.66.25.33.33 – saint-cere-equitation@hotmail.fr

NOM et prénom du cavalier :

Date de naissance :

Adresse :

CP et ville :

Téléphone responsable légal:

Téléphone cavalier :

Adresse mail :

N° de licence ou assurance en RC:

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____ Téléphone _____

Le cavalier ou son représentant légal s'engage sur les prestations suivantes (cocher) :

- Cotisation – licence pour l'année 2024-25 = _____ €
- Forfait annuel pour l'année 2024-25: 36 séances de 1h= 600 € OU 36 séances de 2h30= 900€
- Forfait trimestriel du au (.....séances) = _____ €
- carnet(s) de tickets valables 1 an = _____ €

Mode de paiement : Prélèvement (fournir un RIB et remplir le mandat de prélèvement annexé)

..... Chèques de€

Autre (préciser).....

En cas de rejet d'un paiement (chèque ou prélèvement), l'entreprise est en droit de réclamer le règlement des sommes dues, frais bancaires inclus, par tout autre moyen de paiement.

Le client s'engage à régler la totalité des sommes engagées par le contrat. En cas de modification du contrat en cours d'exécution, le tarif en vigueur sera appliqué aux prestations déjà effectuées. Les éventuelles réductions tarifaires accordées au titulaire d'un contrat ne sont valables qu'en cas d'exécution pleine et entière des règlements. Tarif en vigueur année 2024-2025 : 20€/h en cours collectif ; 50€/h en cours particulier.

En signant ce contrat, le cavalier ou son représentant légal (en accord avec le cotitulaire de l'autorité parentale) **accepte le règlement intérieur du club ainsi que la fiche tarifaire**, affichés au bureau et consultables sur le site internet www.saint-cere-equitation.com, et notamment les conditions suivantes :

- J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation

- J'ai été informé que l'inscription à un forfait annuel ou trimestriel nécessite la souscription de la cotisation-licence pour l'année correspondante. La souscription à une licence FFE implique la transmission de données soumises à la politique de confidentialité disponible sur www.ffe.com/rgpd. Je suis informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels je peux être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation. Je peux souscrire des garanties complémentaires depuis le site www.pezantassure.fr ou www.ffe.com.

Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie être assuré(e) pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile. Nom de l'assureur et numéro de contrat : _____

- **Le forfait trimestriel / annuel** est payable en début de trimestre / d'année. Il n'est pas remboursable. Le forfait annuel est payable par prélèvement ou en plusieurs chèques remis à l'inscription et débités après le 5 de chaque mois. La totalité des sommes engagées par la signature du contrat restent dues même en cas d'abandon de l'activité.

-**Les cours en forfait annulés** au moins 24h à l'avance (sur l'application, au bureau ou par téléphone, message ou sms au 06.66.25.33.33) pourront être rattrapés dans le trimestre concerné et dans la limite des places disponibles.

- Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email. Les acomptes versés pour la réservation d'une prestation ne sont pas remboursables. Les prestations sont payables au plus tard le jour de leur exécution. Les éventuelles réductions accordées (tarif abonné au forfait, réduction pour inscription en

avance) ne sont valables que lorsque la prestation est payée au plus tard le jour de son exécution ou le cas échéant à la date fixée dans le devis/la proposition de prix. Tout retard de paiement entraînera la facturation de la prestation au tarif plein en vigueur au jour de son exécution.

- Le club n'est responsable des cavaliers que pendant la durée de leur séance. La présence du cavalier en dehors de sa séance et des 30 minutes qui la précèdent et la suivent devra être approuvée au préalable par la direction.
- Le responsable légal autorise les monitrices à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- Les photos prises lors des activités pourront être utilisées à titre gracieux dans la presse ou sur le site internet.
- Lors des concours et stages les cavaliers peuvent être transportés en voitures particulières.

- Le cavalier dispose du droit de rectification et de suppression de ses données personnelles par simple demande écrite auprès du centre équestre. Il autorise l'utilisation de ses coordonnées pour la transmission d'informations relatives aux activités.

En cas d'inscription à d'autres prestations après signature du présent contrat, le signataire s'engage à respecter les modalités d'exécution et de paiement établies dans le règlement intérieur ou dans la fiche tarifaire.

Fait à le.....

Signature:

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA DIRECT DEBIT - SDD

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

VOUS VOUS ENGAGEZ AVEC L'ENTREPRISE SUIVANTE :

NOM : EARL SAINT CERE EQUITATION
ADRESSE : 251 CHEMIN DU MOULICOU
CODE POSTAL : 46400 VILLE : SAINT JEAN LAGINESTE
ICS : FR86ZZZ86007DFR86ZZZ86007D

REFERENCE DU MANDAT CETTE REFERENCE UNIQUE DU MANDAT EST A CONSERVER ET A RAPPELER DANS TOUS VOS COURRIERS

NOM PRENOM

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE VOTRE MANDAT

EN SIGNANT CE FORMULAIRE DE MANDAT, VOUS AUTORISEZ (A) EARL SAINT CERE EQUITATION A ENVOYER DES INSTRUCTIONS A VOTRE BANQUE POUR DEBITER VOTRE COMPTE, ET (B) VOTRE BANQUE A DEBITER VOTRE COMPTE CONFORMEMENT AUX INSTRUCTIONS DE PAIEMENT DE EARL SAINT CERE EQUITATION VOUS BENEFICIEZ D'UN DROIT DE REMBOURSEMENT PAR VOTRE BANQUE SELON LES CONDITIONS DECRITES DANS LA CONVENTION QUE VOUS AVEZ PASSEE AVEC ELLE. TOUTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DOIT ETRE PRESENTEE DANS LES 8 SEMAINES SUIVANT LA DATE DE DEBIT DE VOTRE COMPTE. VOS DROITS CONCERNANT LE PRESENT MANDAT SONT EXPLIQUES DANS UN DOCUMENT QUE VOUS POUVEZ OBTENIR AUPRES DE VOTRE BANQUE.

IDENTIFICATION DU CLIENT

NOM ET PRENOM :

N° ET RUE :

CODE POSTAL - VILLE :

VOS COORDONNEES BANCAIRES IBAN :

BIC :

TYPE DE PAIEMENT : RECURRENT :

PONCTUEL :

DATE :

VILLE :

VOTRE SIGNATURE VALANT ACCEPTATION DU MANDAT :

MOIS	MONTANT
SEPTEMBRE 2024	
OCTOBRE 2024	
NOVEMBRE 2024	
DECEMBRE 2024	
JANVIER 2025	
FEVRIER 2025	
MARS 2025	
AVRIL 2025	
MAI 2025	
JUIN 2025	

MOIS	MONTANT

ATTENTION : EN CAS DE REJET D'UN PRELEVEMENT, LES FRAIS DE REJET APPLIQUES PAR LA BANQUE (MINI. 12€) SERONT REFACTURES AU CLIENT PAR LE CENTRE EQUESTRE.